

CONDITIONS GÉNÉRALES ET CONDITIONS D'UTILISATION

POSTCARD CREATOR (APPLICATION ET SERVICE EN LIGNE)

- I. PostCard Creator App – Conditions d'utilisation applicables à l'expédition unique quotidienne d'une carte postale en Suisse**

La PostCard Creator App permet toutes les 24 heures de créer gratuitement une carte postale papier et de l'envoyer à un destinataire en Suisse. Tous les détails de l'offre de prestations sont visibles sur www.poste.ch/postcardcreator-app. L'offre de prestations fait partie intégrante du contrat. Les dispositions ci-après, chiffre II. 1 et 7–13 concernant le service en ligne «PostCard Creator» sont également valables pour la PostCard Creator App.
- II. PostCard Creator (service en ligne) – CG applicables aux autres expéditions de cartes postales**
 - 1 Champ d'application**

Les présentes Conditions générales définissent, avec les CG «Login Centre clientèle», www.poste.ch/cg (ci-après «CG»), les rapports entre Poste CH SA (ci-après «la Poste») et ses clients (ci-après «le client») pour l'utilisation du service en ligne «PostCard Creator» pour la création et l'envoi d'imprimés du client. La commande implique l'acceptation des CG par le client. Le contrat passé au moment de l'acceptation de la commande par la Poste se base sur les données d'ordre du client saisies par voie électronique, sur les CG ainsi que sur les conditions-cadres et réglementations complémentaires de PostCard Creator. La Poste n'est pas tenue d'accepter les commandes.
 - 2 Offre de prestations**

L'offre de prestations PostCard Creator est décrite sur notre site Internet à l'adresse www.poste.ch/postcardcreator. La Poste fournit les prestations convenues conformément aux réglementations convenues aux termes du chiffre 1 ci-dessus. Sauf mention contraire, les prix applicables sont ceux indiqués par la Poste (majorés de la TVA au taux actuellement en vigueur pour l'impression et l'envoi en Suisse ou des éventuels droits de douane pour les envois à l'étranger). L'offre de prestations est valable pour la Suisse.
 - 3 Commande**

Les offres et informations publiées sur le service en ligne «PostCard Creator» ou sur des supports publicitaires ne sont pas contraignantes et ne constituent pas des offres de vente fermes mais seulement l'invitation à passer commande. Le client déclenche sa commande à la fin de la création à l'étape 4 du processus «envoi». Il s'engage à ne fournir que des indications véridiques. Si les indications fournies ne sont pas claires, la Poste se réserve le droit de consulter le client. Le client fournit en temps utile à la Poste les données nécessaires à l'exécution de sa commande. Il se conforme aux prescriptions en matière de format (taille et format des données) indiquées sur le site Internet PostCard Creator. Il lui incombe de veiller à ce que le contenu des imprimés ne soit ni illicite ni contraire aux bonnes mœurs. Les articles commandés sont produits selon les indications et les spécifications du client. Par conséquent, aucun droit de révocation ne peut être accordé. La Poste envoie une confirmation de commande par e-mail. Les données de chaque commande sont stockées par la Poste pendant un an et restent à disposition pour d'éventuelles commandes à venir; elles sont ensuite supprimées sans préavis supplémentaire. Si elle n'est pas en mesure d'exécuter la commande, la Poste s'efforcera d'en informer le client par téléphone, par courrier électronique ou par voie postale.
 - 4 Prix**

Le montant de la facture résultant de la commande est indiqué sur le service en ligne «PostCard Creator» ou sur la confirmation de commande. Suisse: le montant de la taxe sur la valeur ajoutée payable par le client figure sur la confirmation de commande. Etranger: les prix totaux indiqués comprennent la TVA applicable, c.-à-d. que pour les envois à l'exportation, les prix sont calculés hors TVA.
 - 5 Livraison**

La Poste veille à expédier les imprimés dans le cadre des délais de production et d'envoi figurant dans la confirmation de commande. Elle n'est toutefois pas en mesure de garantir l'envoi à une date donnée et exclut toute responsabilité de ce fait. Les conditions générales «Prestations du service postal» s'appliquent à l'envoi (à consulter sur www.poste.ch/cg).
 - 6 Paiement**

Le client peut acquitter le prix des prestations fournies en choisissant l'une des formules ci-dessous:

 - via PostFinance (Debit Direct, e-finance ou carte de crédit)
 - Visa ou Mastercard
 - facture de la Poste
 - TWINT
 - Crédit

Pour le paiement par carte de crédit, la Poste accepte les cartes Visa et MasterCard. Dans tous les cas, le client devra indiquer son nom, le numéro de la carte et sa date d'expiration. Les cours de change applicables à la conversion des monnaies étrangères sont les cours du jour de PostFinance. Le montant est débité immédiatement. La Poste ne fournit aucune prestation avant que l'établissement émetteur de la carte de crédit du client ait autorisé l'utilisation de la carte en vue du règlement des prestations commandées. Le paiement sur facture n'est possible que pour les clients autorisés disposant d'un numéro de référence de facturation de la Poste et pour une commande de CHF 50.– et plus. Tout rappel pour non-paiement est facturé au client CHF 20.– par rappel, en plus des autres frais de recouvrement. En cas de retard de paiement du client, un intérêt moratoire lui est facturé à hauteur de 5% du montant dû par an. La Poste se réserve le droit de céder les montants non payés des factures pour lesquels le rappel est resté infructueux à une entreprise chargée du recouvrement. Le paiement est par ailleurs régi par les conditions générales du fournisseur du mode de paiement considéré.
 - 7 Responsabilité**

La Poste et ses auxiliaires ne répondent que des dommages directs causés intentionnellement ou par négligence grave. Elle décline en particulier toute responsabilité pour les dommages consécutifs et les pertes de profit. Le client qui n'a pas fourni en temps utile à la Poste les données nécessaires ne pourra faire valoir aucune prétention fondée sur l'inexécution, l'exécution tardive ou l'exécution incomplète du contrat. L'obligation de paiement du client subsiste même pour les envois exposés à des erreurs de production. D'éventuels défauts dans les prestations fournies doivent être signalés à la Poste sans délai. La Poste est autorisée à corriger ceux-ci en exécutant une nouvelle fois la commande. Si celle-ci est de nouveau mal exécutée, le client sera autorisé à se départir du contrat ou à exiger le remboursement de la moins-value. Des prétentions ne pourront être soulevées qu'aux conditions définies ci-dessus.

8 Garantie

Il incombe au client de fournir à la Poste les données nécessaires sous une forme permettant leur impression. Le client garantit que les droits immatériels existant sur les données fournies à la Poste lui appartiennent ou qu'il possède les licences requises. Il garantit en outre qu'à sa connaissance, l'utilisation commerciale des données aux fins prévues ne lèse les droits de tiers ni en Suisse ni à l'étranger (y compris les droits de la personnalité) et n'est contraire à aucune prescription en vigueur. Le client certifie également qu'au moment de la conclusion du contrat, il n'a connaissance d'aucun droit appartenant à des tiers qui pourrait s'opposer à l'exécution dudit contrat et garantit notamment que celle-ci ne lésera pas les droits d'auteur de photographes et de graphistes.

Le client s'engage à libérer entièrement la Poste, à première sollicitation, de toutes les prétentions soulevées par des tiers de ce fait (violation de droits d'auteur, violation de conventions de licence). Il assume seul la pleine responsabilité du contenu des envois qu'il a commandés. La Poste n'assume expressément aucune garantie en ce qui concerne les documents et les adresses de destinataires fournis par le client. Toutes les adresses enregistrées pour l'envoi demeurent la propriété du client. Les contenus à caractère raciste ou pornographique, ceux qui font l'apologie de la violence et tous autres contenus illicites, contraires aux bonnes mœurs ou choquants ne sont pas admis. La Poste se réserve le droit de supprimer sans préavis les contenus de cette nature et les comptes des utilisateurs concernés. Dans ce cas, tout remboursement du prix de vente est exclu. Le client répond lui-même des données fournies dans la commande. La Poste, en revanche, n'est pas tenue de contrôler les données remises. Si, malgré tout, il s'avère ultérieurement que le contenu d'une commande est illicite, la Poste pourra refuser de livrer les imprimés sans être tenue de dédommager le client. Dans ce cas, le client devra dédommager la Poste pour le travail déjà effectué et payer la totalité des frais exposés en relation avec la commande litigieuse, notamment pour la destruction des imprimés déjà produits. La créance de la Poste à ce titre sera compensée avec le paiement effectué par le client. Un éventuel reliquat sera remboursé à celui-ci.

9 Protection des données et sécurité

Les données nécessaires au bon déroulement des affaires sont traitées par la Poste ou par les tiers mandatés et enregistrées si cela s'avère utile. Lors de la saisie et du traitement de données personnelles, la Poste se conforme aux dispositions de la loi sur la poste et à celles de la législation suisse sur la protection des données. Elle protège les données des clients par des mesures appropriées et les traite de manière confidentielle.

La Poste n'utilise les données recueillies que pour fournir ses prestations. Toute autre utilisation des informations personnelles fournies par le client, et notamment leur vente à des tiers, est expressément exclue. En ce qui concerne les données de tiers à caractère personnel qu'il a fournies (notamment les adresses des destinataires), le client répond du fait que la prestation contractuelle pourra être fournie sans contrevenir aux dispositions de la législation sur la protection des données, notamment en ce qui concerne la transmission desdites données à des tiers.

10 Force majeure

La Poste n'assumera aucune responsabilité dans les cas où elle serait empêchée par un cas de force majeure ou toute autre circonstance échappant à son contrôle de s'acquitter d'obligations résultant d'un contrat. Si un cas de force majeure ou toute autre circonstance échappant à son contrôle entraîne un retard dans la fourniture d'une prestation convenue, la Poste s'acquittera de ses obligations aussi rapidement que ce que l'on peut attendre d'elle dans de telles circonstances.

11 Recours à des tiers

En tout temps, la Poste est habilitée à recourir à des tiers pour l'exécution de ses prestations. Les tiers mandatés peuvent être domiciliés à l'étranger.

12 Modification des conditions générales

La Poste se réserve le droit de modifier en tout temps les conditions générales. La nouvelle version sera publiée sur le site web de la Poste (www.poste.ch/cg) suffisamment tôt avant son entrée en vigueur.

13 For juridique

Le for est Berne. En cas de litige concernant des contrats conclus avec des consommateurs, le for est celui du domicile ou du siège de l'une des parties lorsque l'action est intentée par le client et celui du domicile du défendeur lorsque l'action est intentée par la Poste. Sont réputés contrats conclus avec des consommateurs les contrats portant sur des prestations destinées à satisfaire les besoins personnels ou familiaux du client.

Pour les clients dont le domicile ou le siège commercial se trouve à l'étranger, le for de la poursuite et le for exclusif pour toutes les procédures est Berne.

14 Organe de conciliation

Avant d'en appeler au juge compétent, le client a la possibilité de recourir à la médiation de l'organe de conciliation de la PostCom. Les données de contact se trouvent sur www.ombud-postcom.ch/fr.

15 Droit applicable

Au surplus, les rapports contractuels sont soumis au droit suisse.

16 Forme de publication juridiquement valable

Les CG («PostCard Creator») juridiquement valables et faisant partie intégrante du contrat sont publiées sous forme électronique et disponibles sur www.poste.ch/cg.

Sur demande du client, la Poste peut fournir une version papier des CG. Le client prend acte du fait que seules les CG publiées par voie électronique font foi. La version papier des CG n'en constitue qu'une reproduction et n'est juridiquement valable que dans la mesure où elle correspond en tous points à la version électronique actuelle.

© Poste CH SA, décembre 2016